



INSECTES DU SOL

- Action sur les taupins et la mouche de la carotte
- Dosage facile



Présentation

Insectes du sol agit par contact et par ingestion sur un grand nombre d'insectes du sol, en particulier sur les taupins et la mouche de la carotte. Cet insecticide du sol permet une action progressive qui paralysera les nuisibles provoquant ainsi leur mort.

Informations produit

Code	Conditionnement	EAN	PCB
SOSOL600N	Bouteille épandeuse 600g	3664715068365	12
SOSOL11N	Bouteille épandeuse 1,1Kg	3664715068334	12

Période d'utilisation

Possible

Optimale

J F M A M J J A S O N D

Pour un usage sur pomme de terre, la période d'application idéale est de mars à juin.

Pour un usage sur les carottes et autres racines et tubercules, la période d'application idéale est de mars à juillet.

Tableau des usages

Cultures traitement du sol	Usages	Dose
Pomme de terre	Ravageurs du sol (uniquement sur taupins)	48 g/10 m ²
Carotte , Céleri rave, Panais, Raifort, Topinambour, Crosne, Persil à grosse racine, Cerfeuil tubéreux et Salsifis	Mouches, Ravageurs du sol (uniquement sur taupins)	
Betterave potagère	Ravageurs du sol (uniquement sur taupins)	

UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE*

* Conformément au règlement (CE) n°2018/848

SBM LIFE SCIENCE – 60 Chemin des Mouilles - 69130 ECULLY - France

Mode d'emploi

- L'insecticide Insectes du sol se présente sous la forme de granulés prêts à l'emploi et s'applique sans dilution lors de la plantation ou du semis de la culture.
- Veiller à bien répartir les granulés sur toute la longueur du semis ou dans tout le trou de plantation afin de créer une protection tout autour du tubercule ou de la plantule.
- Bien reboucher pour s'assurer de la bonne fermeture du trou ou du sillon afin de garantir une bonne protection de la culture.



Données réglementaires

Nom homologué	PROTECT' SOL
N° AMM	2190760
Composition	Spinosad 1g/kg (0.1 % m/m)
Classement	H412

Respecter les précautions d'emploi. Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant les produits. Produits de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.

SUCCESS® est une marque déposée de Dow AgroSciences, DuPont ou Pioneer et sociétés affiliées ou leurs propriétaires respectifs.

Nombre maximale d'application par an : 1. Délai avant récolte : Couvert par le cycle des cultures.

L'application doit être effectuée à la plantation (dans la raie de semis ou dans le trou de plantation).

Dans les conditions des bonnes pratiques culturales, le produit apporte une bonne protection contre les dégâts de la mouche de la carotte et une bonne protection contre les taupins si la pression d'attaque reste moyenne.

Pour chaque usage figurant dans la liste des usages autorisés, les conditions d'utilisation du produit permettent de respecter les limites maximales de résidus.

Précautions d'emploi

- **Avant l'application** : Porter des gants est recommandé pendant toutes les phases de manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- **Après l'application** : Se laver les mains après toute utilisation. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le produit dans son emballage d'origine à l'abri de l'humidité et à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Le stocker à l'abri du gel et de la chaleur et de la lumière solaire directe. Ne pas rejeter dans l'évier, le caniveau ou tout autre point d'eau, les fonds d'emballages non utilisés. Réemploi de l'emballage interdit. Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.



SBM Info Conso

0 800 02 03 04

Service & appel
gratuits

Pour suivre nos activités de formations
abonnez-vous sur notre page LinkedIn



SBM
UNIVERSITÉS

